UN NOUVEAU MODE DE GESTION DE LA DEMI PENSION

De quoi s'agit-il ? les forfaits 2,3,4 ou 5 jours disparaissent. Ils sont remplacés par un compte sur lequel je dépose de l'argent -
Quand ? à partir du 1er janvier 2019
Pourquoi ? accorder plus de flexibilité aux élèves

Comment cela fonctionne-t-il ? :
Un portemonnaie électronique (PM) est ouvert à tous les élèves.
Le compte doit être approvisionné en euros pour que mon enfant puisse déjeuner.
Lors de son passage à la demi-pension, il est informé du solde qu'il lui reste sur son compte.

Avantages : plus de facture, les repas non pris ne sont pas facturés – je paye en ligne à tout moment – j'utilise la même carte

Contrainte : mon compte doit toujours être approvisionné

Je dois donc charger mon compte avant le 20 décembre

PROCEDURE DE RECHARGEMENT

Je charge mon compte avant de manger
- A l'intendance par chèque ou en espèces
- Par internet (Carte bancaire) sur le site https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablissements/la_celle_st_cloud-corneille.html

Un raccourci est disponible sur le site http://www.lyc-corneille-lacelle.ac-versailles.fr/

En cliquant sur

Pour cela j'ai besoin de mon identifiant et du mot de passe qui m'ont été adressés.
Dans le cas contraire j'envoie un message à l'adresse int.0782822u@ac-versailles.fr

J'accède ensuite à mon compte.
- Je sélectionne PM1

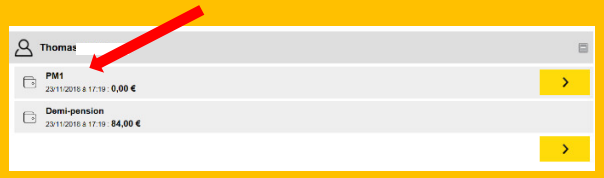

- Je peux au choix :

Payer une somme pré enregistrée (15,20, 25 €…)
Payer la somme de mon choix

Et les tarifs dans tout cela ?

Le dispositif 'équitable' est maintenu : le coût du repas dépendra de mon quotient familial en fonction du barème suivant :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHE QF*	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤1689	≤ 2388	> 2388
TARIFS	1.50 €	1.70 €	1.90 €	2.10 €	2.30 €	2.50 €	2.70 €	3.00 €	3.50 €	4.00 €

Mais que devient mon accès à www.téléservices.ac-versailles.fr ?

Je conserve mes identifiants car ce site me permet :

- De faire ma demande de bourse
- De consulter le dossier de mon enfant

Cependant je ne paye plus par TIPI qui était dédié au forfait

En résumé le lycée Corneille c'est :

Un site d'information

http://www.lyc-corneille-lacelle.ac-versailles.fr/

Une application nationale pour mes démarches

https://teleservices.ac-versailles.fr

Une application pour suivre la scolarité de mon enfant

https://0782822u.index-education.net/pronote/